
Renvoi au comité de Sûreté générale de l'adresse de société populaire de Quingey (Doubs), lors de la séance du 15 vendémiaire an III (6 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de Sûreté générale de l'adresse de société populaire de Quingey (Doubs), lors de la séance du 15 vendémiaire an III (6 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. p. 343;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_17132_t1_0343_0000_3

Fichier pdf généré le 07/10/2019

rans; que les départemens de l'Ouest ont été calomniés jusques dans son enceinte, et que, bien loin d'être en contre-révolution, la commune de Poitiers est entièrement dévouée à la cause de la liberté et à la Convention nationale.

Renvoyé au comité de Sûreté générale(32).

16

La société populaire de Quingey, département du Doubs, attribue la tranquillité de l'intérieur et les triomphes des armées de la République au gouvernement révolutionnaire. Elle observe à la Convention nationale que, sur les débris du triumvirat, elle voit s'élever avec audace un système de modérantisme et d'indulgence fondé sur des principes éversifs de ce gouvernement. Elle demande : 1°. que les comités de surveillance de districts soient promptement organisés; 2°. que ces comités soient autorisés à recommencer les arrestations, d'après la loi du 17 septembre; 3°. que la liberté de la presse soit contenue dans de justes bornes tant que durera le gouvernement révolutionnaire.

Renvoyé au comité de Sûreté générale(33).

17

La société populaire de la commune et du canton de Montfaucon, département de la Haute-Loire, écrit à la Convention nationale que les aristocrates et les fanatiques se réunissent, s'agitent, et demandent à grands cris la liberté de tout dire et de tout écrire; que de zélés partisans de la tyrannie s'efforcent de porter le fer et le feu dans toutes les campagnes; qu'on projette la destruction des jacobins et de toutes les sociétés populaires. Cette société proteste de son dévouement à la cause de la liberté, de son inviolable attachement à la Convention nationale, et l'invite à faire cesser la lutte qui semble s'élever entre le crime et la vertu.

Renvoyé au comité de Sûreté générale(34).

[La société populaire de la commune et du canton de Montfaucon à la Convention nationale, du 1er vendémiaire an III] (35)

(32) P.-V., XLVI, 319.

(33) P.-V., XLVI, 320.

(34) P.-V., XLVI, 320.

(35) C 322, pl. 1351, p. 24. *Gazette Fr.*, n° 1010.

Egalité Fraternité
Liberté ou la Mort

Citoyens Représentans,

L'aristocratie s'agite, le fanatisme secoue ses torches dangereuses, ou vomit dans le sein de la société les plus implacables ennemis de la liberté. On voit accourir de toutes parts les zélés partisans de la tyrannie, ces monstres qui sous le prétexte de la religion s'efforcent de porter le fer dans toutes nos campagnes. Presque partout on cherche à avilir les vrais patriotes, ils sont calomniés, noircis, menacés, insultés, opprimés. Les aristocrates, les fanatiques se réunissent, ils demandent à grands cris la liberté de tout dire, de tout écrire, disons mieux, le droit de préparer, de diriger, d'annoncer et de consommer la contre-révolution; et on ose applaudir, et dans ce même tems on impose silence aux plus zélés défenseurs de la liberté, on veut les isoler, on veut les empêcher de se réunir, d'agir de concert pour former l'esprit public, on veut que les ennemis de la Révolution puissent s'élever contre les loix qui garantissent la liberté des Peuples, et on conteste aux sociétés populaires le droit d'examiner, de discuter et d'annoncer les loix, que ses membres pensent être les plus propres à affermir cette même liberté parmi nous.

On fait plus, on parle de détruire la société mère des Jacobins, où en sommes nous? a-t-on oublié que c'est à cette société que nous devons l'anéantissement du trône et de la tyrannie? peut-on ignorer que c'est cette société qui a formé l'esprit public? qui anime tous les vrais sans-culottes? peut-on se dissimuler le vif intérêt qu'ils prennent tous à sa conservation?

On a la témérité, citoyens représentans, de vous dire que la société des Jacobins n'ayant plus de trône à renverser veut aujourd'hui détruire la Convention. Un pareil langage n'annonce-t-il pas que l'on fait un crime à cette société d'avoir renversé le trône? est-il possible que nous puissions retenir notre indignation? Si on ose l'espérer, on nous connoit bien mal, nous verrons toujours avec horreur les partisans de la tyrannie. Le seul crime qu'on ait à reprocher aux Jacobins, c'est de les avoir repoussés du sein de leur société.

On en vient jusqu'à proposer de détruire en général toutes les sociétés populaires, est-ce le voeu des amis du peuple? Non, qui est-ce qui peut ignorer que tous ceux qui depuis la Révolution ont manifesté de pareils sentimens ont été reconnus pour des traîtres, et que leur tête est tombée ou tombera dans peu sous le glaive de la loy.

C'est avec la plus vive douleur que nous avons vu, citoyens représentans, plusieurs de vos collègues, suffoqués par les noires vapeurs qui s'élèvent du marais, se précipiter du haut de la Montagne dans le gouffre qui l'environne. C'est avec la plus vive douleur que nous avons vu des Montagnards trahissant leurs devoirs, se réunir de coeur et d'âme à tous ceux qui depuis longtems se sont annoncés les ennemis de la Liberté et de l'égalité; nous les voyons se li-